

JOURNEE NATIONALE ANFPP du 02.02.2012

Compte-rendu de l'atelier N° 5 CTE

Un tour de table permet à chacun de se présenter, indiquant le CFA auquel il se rattache et les matières enseignées.

1. Constats faits par le groupe de travail :

-Horaires:

On observe une grande variabilité en nombre d'heures d'enseignement du CTE allant de 30h à 64h.

-Début de son enseignement:

L'approche du CTE est différente d'un centre à l'autre : Certains l'aborde dès l'entrée en BP1 par une approche essentiellement « technique du CTE » (puisque la pharmacologie est abordée plus tardivement en BP2) ou par des mises en situations de cas comptoirs. D'autres débutent seulement en BP2.

-Enseignement CTE :

Nombreux sont ceux qui partent de cas concrets en officine, d'ordonnances rapportées. Le CTE n'est pas obligatoirement corrélé au déroulement du programme de pharmacologie. Certains centres remettent des corrigés écrits très complets de chaque CTE.

-Conseils associés :

Suivant les centres, les conseils sont abordés en pharmacologie ou lors des CTE. L'importance des conseils dispensés sur les pathologies prédomine sur celui des médicaments. Certains CFA se réunissent pour harmoniser les conseils à l'officine.

-Evaluation du CTE :

L'évaluation reste un frein évident à l'enseignement du CTE : le traumatisme du « zéro », la nécessité de vouloir trouver l'erreur majeure (même inexistante) dans l'ordonnance ...

L'approche du CTE dès le BP1 (par une approche technique ou théâtrale), l'évaluation par des lettres ou des appréciations, la création d'un livret permettant de comprendre « les raisons d'un zéro », la note dite officielle cohabitant avec la note de la valeur réelle du CTE ... sont autant d'outils et d'astuces qui sont mis en place par les centres pour « démystifier l'épreuve redoutée du CTE ».

-Difficultés du CTE :

Plusieurs problèmes ont été listés : la durée brève de l'épreuve (1h !), la nécessité de synthétiser, l'évaluation soulignant l'importance de la technicité, la pression de la note, la répartition du barème sur les conseils incontournables et les conseils accompagnants, les correcteurs formateurs et les professionnels....

2 .Propositions « pêle-mêle » émises par le groupe de travail :

1/Un CDC correcteurs peut être envisagé permettant de transmettre des instructions à ces derniers.

2/Les participants souhaitent se réunir pour réaliser des propositions de sujets d'examens pour le CTE de sur un mode de volontariat, via l'ANFPP et en accord avec l'IEN.

3/Un classeur de ressources pour le CTE peut être réalisé, intégrant des fiches de références sur les conseils associés au CTE et des fiches sur les dispositifs médicaux.

Pour faire suite à cet atelier et lui apporter un sens concret, un groupe de travail sur le CTE va se constituer.